

DETECTIVE

LE PLUS GRAND
HEBDOMADAIRE
DES FAITS DIVERS

8^e Année — N° 343

1 fr. 50

Le jeudi 16 PAGES

23 Mai 1935

DIRECTEUR :
Marius LARIQUE

LE RAPT



La petite Nicole
reste introuvable.
Les efforts de
DÉTECTIVE, dont
on lira la relation
en pages 2 et 3,
n'ont pas encore
abouti. Tout sem-
ble accabler
Gabriel Socley,
le fou sadique.
Et cependant...

LE RAPT



Chaumont (de nos envoyés spéciaux).

L'ANGOISSE, depuis une heure, étreint la petite ville. Nous sommes au vendredi 19 avril, à la fin d'un clair après-midi de printemps. Un inconnu, vêtu de gris, vient d'enlever, au domicile du commandant Marescot du Thilleul, une des fillettes de l'officier, Nicole, blonde enfant de quatre ans. L'effarante nouvelle a déjà fait le tour de Chaumont. Gardes mobiles, gendarmes, agents de police et soldats se déploient maintenant dans l'immense cuvette boisée où serpente une rivière aux eaux vertes : la Suize. C'est, en effet, au sud de la ville, sous le couvert de cette profonde vallée, que l'on a vu l'inconnu disparaître en entraînant par la main l'enfant volée.

Le rapide de 18 h. 15 passe en sifflant sur le viaduc qui enjambe la vallée. Au même instant, au pied du gigantesque édifice, sur un étroit chemin de culture, le garde Royer aperçoit soudain devant lui un jeune homme vêtu de gris qui, surpris, tente de l'éviter. L'individu est coiffé d'un béret qui lui cache entièrement le front ; ses yeux gris-perle clignent, trahissant son effroi ; il cache ses mains dans les poches de son pantalon et le bas de ce pantalon est souillé de terre fraîche, tout comme ses chaussures, d'ailleurs. Le garde l'interpelle.

— Je me nomme Roger Montreuil, répond-il. J'habite Chaumont et, comme il fait beau, je me promène. *Qu'y a-t-il donc ?*

— On a enlevé et entraîné une fillette par ici. Vous n'avez rencontré personne ?

— C'est horrible ! Non, je n'ai remarqué qu'un bûcheron dans les bois de Saint-Roch, d'où je reviens. Puis-je vous aider dans vos recherches ?

Cette offre, prononcée d'une voix calme et émue, décontenance le garde. Sans exiger de papiers ou de plus amples explications, il laisse l'individu s'éloigner. Ne lui avait-on

pas commandé de retrouver un homme accompagné d'une enfant de quatre ans ? Toutefois, ayant aussitôt parlé de cette rencontre à un de ses chefs, ordre est donné de rattraper le jeune homme et de vérifier son identité. C'est en vain, et pour cause, qu'on se met à battre les environs du viaduc.

Le mystérieux Roger Montreuil

A peine hors de la vue du garde, l'individu fait volte-face et, tête baissée, repasse sous les arches de l'édifice, longe la Suize et remonte en courant, à travers prés et broussailles, vers l'est de la ville. Comment sait-on qu'il a couru ? Le témoin Fèvre, qui connaît le jeune homme pour lui avoir servi du sang aux abattoirs, le croise à 18 h. 40, à deux kilomètres de là, rue Pierre-Simon ; le témoin Parisel, son camarade de pension, bavarde avec lui, rue Tour-Chartron, un peu avant 19 heures, beaucoup plus loin encore. L'individu arrive ainsi, à 19 h. 15, après un détour de plus d'une lieue, sur le Pont-des-Flâneurs, près de la gare, à trente mètres de la demeure du commandant Marescot.

A ce moment, M. Georges Riquet le désigne du doigt à deux agents de police.

— Voilà un gaillard qui correspond parfaitement au signalement du ravisseur de la petite. Interrogez-le donc !

Les deux agents, à leur tour, l'interpellent. Le jeune homme enlève poliment son béret. Cette fois, le bas de son pantalon et ses chaussures sont décroûtés. Il a regardé les policiers venir à lui sans le moindre tressaillement. Il répète :

— Je me nomme Roger Montreuil, j'habite Chaumont et je rentre chez moi, tout près d'ici, rue du Val-Barizien. *Qu'y a-t-il donc ?*

Les agents se montrent plus avisés que le garde. Ils exigent que l'inconnu leur présente tout d'abord ses papiers. Le jeune



A partir de ce sentier où M. Simonot a vu passer Socley (à gauche) avec la petite Nicole (ci-dessus), on perd toute trace de l'enfant.

homme tâte ses poches en simulant un embarras croissant. Il tend alors trois enveloppes adressées au nom de Roger Montreuil, deux rue Félix-Babloit, à la pension Aubertin ; une autre, 15, rue du Val-Barizien, chez Mme Métrier. Ces preuves d'identité semblent suffisantes aux deux sergents de ville. Cependant, comme trois des témoins qui affirment avoir vu le ravisseur sont en train de discuter à proximité du pont, on les appelle, on leur présente le jeune homme. Il y a là Mme Legrand, la voisine ; M. Dimey, le maçon qui travaillait dans la cour des Marescot, et M. Pierrejean.

M. Dimey regarde attentivement l'interpellé :

— Pour la taille, dit-il, c'est à peu près ça !

Mme Legrand hésite longuement :

— Le ravisseur m'a semblé beaucoup plus gros, et puis, j'ai surtout remarqué la petite !

M. Pierrejean est beaucoup plus net :

— Le type que j'ai entrevu était plus large d'épaules que celui-ci, et rouge de figure.

L'interpellé est mince et pâle. On le laisse partir non sans lui recommander de signaler à la police tout ce qu'il pourrait remarquer de suspect autour de lui.

— C'est tout naturel, répond-il, en serrant la main des agents ; dans une affaire aussi grave, tous les braves gens doivent collaborer.

Et Roger Montreuil regagne son domicile. La nuit du vendredi au samedi saints se passe en pénibles et inutiles recherches en forêt. A l'aube, on recoupe les témoignages, on les contrôle ; grâce aux dépositions Reczko, Geoffroy, Persin et Richard, les enquêteurs se persuadent que le ravisseur ne peut être qu'un certain Gabriel Socley, repris de justice, demeurant 15, rue du Val-Barizien, chez une dame Métrier, adresse qui est aussi celle du mystérieux Roger Montreuil. A neuf heures du matin, dix agents cernent la maison. Trop tard.

— Voilà dix minutes que mon locataire est sorti, déclare aux policiers la veuve Métrier. Gabriel Socley m'a été amené par sa mère le 2 mars dernier. C'était un jeune homme tranquille, taciturne aussi. Il recevait des lettres au nom de Montreuil. Il est rentré hier soir, à neuf heures, et il n'est pas ressorti de la nuit. Ce matin, avant de partir, il a lavé un « tas de choses » dans un seau et il a fait, dans son poêle, un feu de

corps-de-garde, avec de vieux papiers. J'ai même eu peur qu'il ne fasse flamber toute la maisonnée...

De la matinée, on ne peut le retrouver. Pourtant Socley s'est attablé, à deux cents mètres de là, dans un estaminet très fréquenté, Au Père Auguste, où il attend, en lisant une revue médicale, le repas de midi. L'heure du déjeuner venue, il partage, sur sa demande, le menu des pensionnaires de l'auberge. Naturellement, ses voisins de table ne parlent que du rapt. Il joue toujours l'étonné. Il se renseigne sur le progrès de l'enquête :

— Sans blague ? Ça s'est passé près de chez moi et je n'en ai rien su !... Ça va lui coûter cher au gars qui a fait le coup !

— On devrait le châtrer séance tenante, et ensuite le guillotiner ! répond un des pensionnaires.

Le jeune homme, devenu blême, plonge du nez vers son assiette et ne souffle mot.

Interrogez M. Pain, propriétaire du débit : il vous répètera, mot pour mot, cette conversation. Dix minutes plus tard, son étrange client était arrêté. Cinq agents firent irruption dans l'estaminet.

— Je m'appelle Montreuil ! cria le jeune homme

Quelqu'un lui appliqua une gifle retentissante :

— Non, tu te nommes Socley et tu vas nous suivre !

Des menottes claquèrent.

Socley, voleur d'enfants

L'autre semaine, *Déetective* a ouvert pour vous le dossier secret du passé de Gabriel Socley. Nous avons raconté son adolescence vicieuse et criminelle d'enfant dégénéré. Des dix ou douze attentats qu'il commit, à Dijon, contre des fillettes, nous n'avons pu citer, on le comprend, que les quatre qui l'entraînèrent une première fois, en 1926, — il avait dix-huit ans — sur les bancs de la Cour d'assises.

Libéré de Collioure, le 23 février dernier, pour tuberculose pulmonaire, l'interdiction de séjour qu'il lui restait à accomplir lui fermait, pour dix ans, le domicile de ses parents, famille dijonnaise très honorable et fort aisée. Néanmoins, à l'insu de la police, il n'hésita pas, au lendemain de sa libération, à enfreindre la loi et à venir passer quelques heures à Dijon. Le 26 février, sa mère l'emmena à Chaumont et lui loua une chambre à l'Hôtel du Sud.

— J'arrive du Maroc ! raconta le jeune homme.

A la table d'hôte, les rares fois où il consentait à sortir de son éternelle somnolence, il racontait de telles habéleries que tous ses voisins haussaient les épaules. Le 3 mars, il se fit rudement malmener par Mme B..., dont il avait embrassé et odieusement caressé la petite fille, âgée de quatre ans, dans le couloir d'un immeuble proche de l'hôtel.

Le même jour, il s'installait, rue du Val-Barizien, chez Mme Métrier. Le 6 mars, le propriétaire de l'Hôtel du Sud refusait de recevoir, pour lui, du courrier au nom de Roger Montreuil et il émigrait à la pension Aubertin, rue Félix-Babloit, où il put recevoir des lettres à ce nom.

Le 15 mars, il décidait de préparer lui-même ses repas dans sa chambre et, dès lors, son existence désœuvrée et sauvage devenait un inquiétant mystère. Comme autrefois ses parents, sa propriétaire, Mme Métrier, se demandait à quoi ce grand garçon oisif et solitaire occupait ses journées.

— A rechercher des abonnements pour plusieurs revues scientifiques, déclare Socley.

Mensonge ou alibi ? Comme en 1926, à Dijon, le jeune homme cherchait surtout à satisfaire ses instincts dépravés et sadiques.

Le 16 mars, à 11 h. 30, M. Fremy se présente au commissariat de police de Chaumont et porte plainte en ces termes :

— Hier soir, un individu vêtu de gris s'est jeté sur ma fille Ginette, âgée de huit ans, dans le couloir de la maison où nous demeurons, rue de Choignes. Il lui a donné six sous en lui demandant de le suivre dans un immeuble voisin. L'enfant s'est sauvée. Ce

Pierre par pierre, buisson par buisson, nid de mousse par nid de mousse, tout fut pioché, retourné, sondé, creusé par la courageuse équipe de chômeurs que dirigeaient nos envoyés spéciaux.



matin, à 10 h. 30, il est revenu dans le couloir et a guetté le passage de ma fille. De nouveau, il l'a attirée à lui et, sortant un sac de bonbons, il lui a demandé de l'embrasser. Il commençait à se dévêtir quand quelqu'un est entré et l'a mis en fuite.

On rechercha le jeune satyre, mais on ne put l'identifier. Cependant, le lendemain, dimanche, 17 mars, Socley tentait d'entraîner au cinéma la petite Marguerite Durand. Il revenait à la charge le 24 mars et se faisait, cette fois, sévèrement corriger par la mère. Le 28 mars, il attirait hors de la ville une fillette de sept ans, Thérèse Perot ; mais l'enfant ayant appelé à elle une petite camarade d'école, il dut la ramener près de chez elle. Les 4 et 6 avril enfin, il conseillait à la jeune Ginette Royer, de moins de six ans, en lui offrant des sous et des bonbons :

— Demande à aller aux commissions et viens cueillir des fleurs, avec moi, dans la vallée.

Toutes ces fillettes, confrontées avec Socley, sans contrainte, le reconnurent formellement, malgré la terreur que le jeune homme leur inspirait. On voit que, dès le 24 mars, le repris de justice, trouvant désormais trop dangereux d'abuser des fillettes dans les couloirs, cherchait à les entraîner hors de Chaumont, vers la Suize.

Pour satisfaire sa monstrueuse folie, il s'était donc décidé à voler des enfants. Et, le 19 avril, il disparaissait dans le bois de la Mancine avec l'infortunée petite Nicole Marescot.

Telle est la thèse des magistrats de Chaumont.

Trois témoins d'une importance capitale

— Suivez-moi bien, nous répétait, un soir, M. le juge Normand. Je possède là, dans mon dossier d'instruction, quarante et une dépositions de témoins. Dix ont vu le ravisseur et reconnaissent en lui Gabriel Socley. *Ce sont les témoins de l'instruction.* De la cour où eut lieu l'enlèvement à l'entrée du bois de la Mancine, j'en compte six : Broyard, Persin, Geoffroy, Richard, Raillart et Simonot. Entre 15 h. 15 et 16 h. 10, je suis donc, pas à pas, l'inculpé et sa victime.

— Mais vous perdez sa trace jusqu'à 18 h. 15, heure à laquelle Socley est interpellé par le garde Royer ?

— Erreur, reprit le juge. Royer est mon dixième témoin d'instruction. J'ai là, dans ce dossier, trois autres témoignages intercalaires, si j'ose dire, qui balisent le trajet et les occupations de Socley entre 16 h. 10 et 18 h. 15

— Nous eûmes un sursaut d'étonnement : — En ce cas, vous savez ce qu'il a fait de l'enfant ?

— Le juge leva les bras : — Comme vous y allez ! J'ai seulement découvert trois témoins qui me prouvent qu'à 17 heures Socley se promenait seul, sans la fillette, dans le bois de Saint-Roch, de l'autre côté de la route de Semoutiers et de la Suize, sur l'autre versant de la vallée.

Ces trois témoins, que l'on a entourés du plus grand mystère, *Délective* les a, à son tour, découverts.

Ce sont trois femmes. La première, Mme R..., jeune veuve chaumontaise, attendait, cet après-midi-là, son ami dans le bois de Saint-Roch. Elle s'était assise, à mi-côte, derrière un fourré, de façon à voir, sans être vue, l'autre versant de la vallée et la route de Semoutiers. Elle regardait très souvent sa montre. A 17 heures, elle aperçut un homme vêtu de gris, coiffé d'un béret, qui courait sur la route de Semoutiers, seul, et qui s'enfonça brusquement sous le couvert, dans sa direction. Il montait rapidement dans les rocaillies et il passa à trente mètres d'elle environ, se dirigeant vers l'hospice en construction qui domine le bois. Postée, l'autre jour, sur le trajet que Socley emprunte pour aller de la prison au Palais de justice, Mme R... a reconnu en lui l'homme au béret.

Résumons maintenant les déclarations identiques de Mme Vve Camus demeurant route de Neufchâteau, à Chaumont, et de Mme Liébault, avenue du Bel-Air, à Saint-

Maur. Amenées en voiture, le 19 avril, dans la vallée de la Suize par le fils d'un négociant chaumontais, ces deux dames s'étaient assises pour goûter, dans le bois, près de la statue de Saint-Roch, à une trentaine de mètres de l'hospice en construction.

Vers 17 heures, déclare Mme Liébault, vers 17 h. 15, assure Mme Camus, apparut un jeune homme, vêtu de gris, coiffé d'un béret enfoncé jusqu'aux yeux. L'inconnu avançait lentement, craintivement, sur le sentier empierré qui passe devant l'hospice. Ayant entendu les deux femmes parler, il s'arrêta, anxieux, cherchant à dévisager les deux promeneuses. Puis, il détourna la tête et s'éloigna rapidement, se retournant plusieurs fois pour savoir s'il était suivi.

Était-ce Gabriel Socley ? Les deux femmes l'ont reconnu sur des photographies de journaux. Elles seront prochainement confrontées avec lui.

Leurs témoignages viennent en confirmation — mieux, en prolongement, de ceux de Mme R..., de M. Simonot et des autres.

Le garde Royer, dixième témoin, formerait donc le dernier maillon d'une chaîne de témoignages d'une cohésion telle qu'on n'en rencontrera peut-être jamais de semblable, dans une énigme criminelle.

Les nouvelles recherches de *Délective*

— De trois heures, au début, l'espace de temps où Socley n'est plus rencontré par personne a donc été ramené à une heure environ, avait poursuivi, pour nous, un autre magistrat de Chaumont. C'est dans ce trou d'une heure à peine que réside toute l'angoisse, tout le mystère de l'affaire. C'est ici que, vraiment, nous sentons notre bon sens, notre expérience chanceler. A 16 h. 11, l'inculpé pénètre avec sa proie en haut de ce bois de la Mancine, qui descend, en pente abrupte, vers la Suize. A 17 heures, il en ressort par le bas, seul, et se réfugie sur l'autre versant de la vallée, dans les bois de Saint-Roch. C'est donc dans un laps de temps de cinquante minutes que, au cours de l'après-midi du vendredi saint, Socley a fait disparaître la petite Nicole, parmi les taillis du bois de la Mancine. L'impossibilité de retrouver le corps de l'enfant dans ce cercle désormais restreint est extraordinaire, inexplicable...

L'assurance, la conviction des juges de Chaumont nous avaient gagnés. Le petit cadavre — s'il y avait eu viol — devait être enfoui quelque part dans le bois qui descend de Chaumont vers la Suize. Ce bois de la Mancine commence au viaduc de Chaumont, près du dépôt de la ville, et se termine au mur du parc Gabreau. Il recouvre le versant droit de la vallée sur une longueur de 1.500 mètres environ et sur une largeur de pente atteignant, par endroits, près de 200 mètres ; soit plus de 20 hectares de terrain forestier. L'armée, la gendarmerie et les agents de l'excellent commissaire Sandras avaient retourné le tas d'immondices municipal et fouillé minutieusement le parc Gabreau. Ils avaient reculé devant l'énorme labeur que représentait le piochage, de bout en bout et de haut en bas, du vaste bois de la Mancine. On l'avait bien fait explorer et réexplorer par des centaines d'hommes, munis de gourdins, mais un examen attentif de l'œuvre accomplie montrait combien celle-ci avait été hâtive et incomplète. Chaque fourré, chaque pierre, chaque plaque de mousse méritait un coup de pelle, de pioche ou de bêche, et on n'avait fait que passer.

Délective avait déjà dépêché, à Chaumont, avec ses meilleurs enquêteurs, une équipe de scaphandriers qui avaient rampé sous les eaux glauques de la Suize, sur une distance de plusieurs kilomètres, et avait obtenu que notre ami Paul Rochat vint à son tour, sur place, avec ses célèbres chiens Zita et Cheik. Tout cela en vain, hélas !

Un nouvel effort, de longue haleine celui-là, était à tenter : labourer le sol rocaillieux de la Mancine, sans en excepter la moindre parcelle ; vérifier, point par point, les endroits précis indiqués par les nombreux radiesthésistes, sourciers, voyants, dans l'énorme courrier qui nous est parvenu,

comme étant « la tombe » de la petite Nicole. Un coup de téléphone à notre directeur, Marius Larique, toujours prompt aux idées généreuses, nous assura que tous les crédits, en ce sens, nous étaient ouverts. Tour à tour le maire, le préfet et le procureur de la ville nous facilitèrent notre tâche. Nous pûmes embaucher une équipe de chômeurs solides et dévoués. Et l'œuvre géante commença.

Du dimanche au dimanche, mus plus encore par le sentiment d'accomplir une belle action que par les salaires inespérés que nous leur accordions et que par la promesse d'une importante récompense, en cas de découverte, offerte par le commandant Marescot lui-même, sans une minute de découragement nos hommes labourèrent de fond en comble le bois de la Mancine. Pouce par pouce, pierre par pierre, arbre par arbre, buisson par buisson, nid de mousse par nid de mousse, tout fut pioché, retourné, sondé, creusé. Du viaduc au parc Gabreau, la fouille s'opéra par quinze ou vingt centimètres de fond. La pioche ne s'arrêtait qu'aux racines et aux rochers. Les curieux, venus par centaines, s'extasiaient de l'ampleur de l'œuvre et de la ténacité des chercheurs.

Nous le disons tout net : rien, absolument, ne put être retrouvé, pas un chausson, pas une bribe des vêtements de l'enfant. Cette volatilisation de la fillette, dans ce bois, est hallucinante. Et pourtant — à moins que Socley soit venu d'avance creuser là, dans un coin de la rocaillie judicieusement choisi, une fosse de plus de soixante centimètres de profondeur — il lui a été matériellement impossible de se débarrasser du corps de l'enfant, en moins d'une heure, dans le bois de la Mancine. Nous l'aurions inmanquablement retrouvé.

— L'épouvantable calvaire que nous gravissons, depuis le 19 avril, la mère de Nicole et moi-même, nous a dit le commandant Marescot lorsque nous vinmes lui détailler le bilan de nos recherches, va donc se poursuivre encore. Mais remerciez mille fois votre directeur de l'effort considérable et désintéressé dont il a fait preuve.



Pauvre père ! Pauvre mère ! Que penser maintenant ? Pendant que nous creusions la forêt, nous avons, sans les chercher, recueilli les trente et une autres déclarations de témoins que le juge tient en réserve dans son dossier, celles des *témoins d'enquête*, comme il les dénomme. Ces témoins — des enfants, des terrassiers, des cultivateurs, des ménagères — jouaient, travaillaient, se promenaient ou cueillaient de l'herbe dans la vallée, qui dans le bois de la Mancine, qui le long de la route de Semoutiers ou de la Suize, entre 16 et 18 heures, le vendredi 19 avril. Et pas un d'entre eux n'a aperçu ni rencontré Socley ou la petite Nicole. N'est-ce pas incroyable ? Avec quelle habileté, quelle rapidité, sans bruit, sans cris, l'odieux crime a-t-il pu se perpétrer sans laisser de traces ?

Enlèvement intéressé ? Kidnapping ? Vengeance ? On ne peut plus guère y croire.

Un seul point obscur peut encore jeter le doute : quel est le mystérieux correspondant qui envoyait, à l'inculpé, des lettres au nom de Roger Montreuil et pourquoi Socley, se sentant traqué, a-t-il brûlé précipitamment ces lettres, dont les unes venaient de Rouen et les autres de Bordeaux ?

Ce n'est pas lui, en tout cas, qui le dira. Son assurance grandit. Il se croit sauvé. Jamais il ne livrera spontanément son infernal secret.

Emmanuel CAR.

(Reportage photographique *DÉTECTIVE* Marcel CARRIÈRE.)

N. D. L. R. — Une erreur matérielle nous a fait dire, la semaine dernière, que, dans l'affaire Cadiou, le corps de l'ingénieur Pierre n'avait été découvert que longtemps après. Or, il s'agissait du corps de Cadiou, la victime. *Délective*, dans son numéro du 25 septembre 1930, a d'ailleurs fait paraître un long article sur cette affaire, sous le titre : *La Villa des Trois Mystères*.



Vers 17 heures, Mme Liébault aperçut un jeune homme qu'elle croit être Socley.



A son arrivée à Chaumont, Gabriel Socley loua une chambre à l'Hôtel du Sud...



...d'où ses mœurs le firent chasser. Il émigra alors à la pension Aubertin.



Le maçon Dimay assista, sans réaliser le drame, à l'enlèvement de l'enfant.



C'est dans cet estaminet, « Au Père Auguste », que Socley fut appréhendé.





MARCHÉS

VII. — AINSI PARLA MANON-LA-BRETONNE (1)

AINSI, à mesure que nous avançons, à mesure que surgissent sur notre route les images actuelles du trafic des femmes en Amérique du Sud, un fait nouveau se confirmait déjà partout au Brésil : du légendaire trafic qui avait permis à tant de ruffians de s'enrichir, il ne restait que des vestiges...

Les Françaises qui sont restées en Amérique du Sud ne sont plus rattachées à leur passé de filles d'amour ou de régulières que par les liens du souvenir.

Leurs « hommes » — ces hommes du voyage qui les avaient amenées, très jeunes, dans ces pays dépeints par eux comme des terres promises — ont disparu, emportant leur butin dès la première alerte. Les autres ont été traqués, chassés, dispersés. Ceux enfin, qui, désespérément, s'étaient accrochés, menaient une existence si menacée, si constamment à la merci d'un « coup dur », qu'ils ont dû renoncer à se maintenir. Ils sont partis, eux aussi...

Libres, leurs femmes pensèrent qu'il était temps pour elles de songer à leur avenir, d'économiser l'argent qui leur permettrait de revenir en France et là de prendre enfin un repos bien gagné.

Revenir en France, revoir le pays, le clocher, le coin du jardin qui les avait vu naître, tel fut désormais le grand rêve, la raison de vivre de chacune.

Mais toutes avaient à cœur de ne pas re-

(1) Voir DÉTECTIVE, depuis le n° 337.

paraître sans s'être assuré largement le pain de leurs vieux jours. Elles ne voulaient pas qu'on pût dire d'elles, en se moquant : « Ce n'est pas la peine d'être allées si loin, d'y être restées si longtemps pour faire Dieu sait quoi et d'en revenir fauchées ! »

Elles désiraient ainsi sauvegarder la légende dorée des Amériques, le mirage des pays de bonheur et de fortune. Et elles eussent ragé que l'on pût penser que cet Eldorado fascinant n'avait été, au fond, pour elles, qu'un dur calvaire sans joie et sans profit — avec l'hôpital et la prison comme stations de croix.

Hélas ! Quand reviendront-elles — si elles reviennent un jour — les belles filles embauchées à vingt ans par les « hommes du voyage » et qui, maintenant qu'elles n'ont plus le charme et la fraîcheur de la jeunesse, voient sans cesse reculer l'espoir de s'enrichir et de repartir...

— Ça fait bien une vingtaine de fois que j'ai déjà mangé cet argent du retour. Je reste alors de longs mois sans songer à nouveau à la France. Mes vieux sont morts depuis longtemps. Ma frangine ne m'a plus écrit depuis son mariage. Elle ne voulait pas, paraît-il, qu'il soit dit que sa sœur faisait la vie en Amérique du Sud. La gosse — l'enfant que j'avais mise au monde avant mon départ pour Buenos-Aires — est placée à l'Assistance Publique. Pauvre môme, j'aime autant ne pas la voir... Plus aucun lien ne me rattache donc là-bas... Et pourtant, il y a des jours où j'ai le cafard, où ça me tient là, dans la tête, pour ne plus me lâcher. C'est surtout quand un journal français, quand un Français — et ça n'arrive pas souvent, je vous prie de le croire — est de passage.



Paso de Los Libres est une des villes frontalières qui fut longtemps choisie par les trafiquants et leurs colis pour pénétrer en Argentine en évitant le contrôle de l'émigration.



La rue Benito Gonzalès, à Porto-Alegre, bordée par les cribb's des prostituées.



Les femmes travaillent ici « à la fenêtre », comme dans la zone de Sao Paulo.



Une scène typique du quartier réservé : le joueur d'orgue, décor sentimental de la rue.



Même dans les bouges les plus sordides, la tenue obligatoire est la robe de soirée.

Je m'habitue à reparler français. Je redeviens môme... Alors je revois un bout de ciel, un coin de rocher, des genêts d'or, une bicoque qui sont de chez moi, de ma lande bretonne. J'ai quitté tout cela, il y a trente ans, la tête pleine de rêves. Je me croyais revenue, l'année suivante au plus tard, millionnaire pour le moins, et leur faisant voir, à toutes celles, à tous ceux qui me montraient du doigt, ce que deviennent les filles qui ne craignent pas de s'exiler. Eh bien ! je ne sais pas si je deviendrai maintenant millionnaire, mais je suis encore là. Je crois même que j'y mourrai, dans ce pays de malheur, que son sol recouvrira mes os, comme ceux d'un vieux chien perdu qui n'a plus de maître, de gîte et de nom... Tant pis ! je ne regretterai rien. Je me dirai, si je me vois claquer : « Toi, ma fille, tu n'as rien à dire. Ce que tu as vécu, tu voulais le vivre. Personne ne l'a conduite ici de force ; tu n'es pas la seule dans ce cas. Et peut-être aussi ne seras-tu pas la dernière ! »

Ainsi nous parlait, ce soir-là, Manon-la-Bretonne.

La chose se passait non plus à Sao Paulo, dont nous avions quitté, huit jours avant, les vastes perspectives sans beauté de ville-champignon, de ville de trafic, de cité pour faiseurs d'argent, pour bâtisseurs et pour émigrants. Nous étions maintenant à Porto-Alegre, dans le Sud, où nous avait conduits nonchalamment un gentil bateau de la compagnie côtière du Brésil — un gentil bateau astiqué comme un jouet neuf et qui avait, lui aussi, vu le jour en France : il avait été construit aux chantiers de Saint-Nazaire.

Sous un gai soleil de fête, Porto-Alegre, blanche et lumineuse sous l'azur comme une ville africaine, nous avait accueillis en musique. Un général que, pendant la traversée, nous avions pris, avec son léger costume crème, ses souliers en peau de crocodile et sa cravate couleur d'arc-en-ciel, pour un jovial et trépidant planteur de café, était apparu, devant nous, sur la passerelle, soudain raidi dans son uniforme réséda. Du même vapeur débarquait aussi une ballerine espagnole qui débutait le soir même dans le spectacle de variétés d'un dancing. Selon la tradition des danseuses d'Espagne, elle avait, parmi ses bagages, sa vieille mère et son jeune chien.

A ses titres de troisième ville du Brésil, Porto-Alegre joint également l'intérêt d'avoir été, dans l'histoire de la traite, l'un des importants débouchés du commerce des femmes en Amérique du Sud.

A l'encontre des autres villes du Brésil, où, de tout temps, les trafiquants ne purent jamais vivre en paix auprès des femmes qui

DE



A Porto-Alegre, qui fut longtemps l'un des plus importants débouchés de l'exportation des femmes au Brésil, les trafiquants ont été, comme ailleurs, traqués et dispersés.



In fleuve, le Rio Uruguay, sépare les deux pays. Sur la rive brésilienne, Uruguayana, le quai d'embarquement n'est pas surveillé, et on en profite.



Sur ce bac qui, plusieurs fois par jour, relie les deux rives, que de femmes venant d'Europe ont été passées clandestinement pour être ensuite dirigées sur les grandes villes d'Argentine!

availlaient pour eux, Porto-Alegre se montra plus accueillante ou, si vous préférez, plus indulgente pour ces messieurs et dames. Aussi leur colonie y fut-elle longtemps nombreuse et florissante.

On menait là, si j'ose dire, une vie de famille. Ces dames travaillaient « à la fenêtre » au *sabado* (au rez-de-chaussée) des maisons que leurs maîtres avaient louées en plein centre de la *cidade*, rua Nova. Ces messieurs vivaient dans la même maison et pouvaient suivre ainsi, sans se déranger, la marche des affaires. Si, pendant les repas, des clients se présentaient, ces dames interrompaient leur dîner pour se remettre à l'ouvrage.

C'était le bon temps. Presque toutes les femmes venues là avaient déjà « fait » Buenos-Aires. Elles avaient été triées parmi celles qui ne pouvaient supporter le travail trop pénible de l'Argentine. D'autres avaient été envoyées à Porto-Alegre pour les raisons de stratégie professionnelle. Un raffinant avait jugé qu'il devait séparer, dans l'intérêt supérieur des affaires, deux de ces femmes. La régulière restait à Buenos-Aires. La fille d'amour indésirable, recevait l'ordre d'aller ouvrir à Porto-Alegre une succursale de la maison-mère.

Pour les nouvelles — pour celles que les derniers arrivages de la remonte avaient menées en Amérique du Sud — les trois ou quatre caïds qui avaient en mains le marché des femmes de Porto-Alegre exigeaient au moins un stage de quelques mois à Montevideo.

Car, comme dans chaque grande ville de l'Amérique du Sud où l'exportation des femmes d'Europe trouva un débouché, c'est un petit noyau de trafiquants qui s'imposait dès le début.

Des Marseillais pour la plupart : Blancogré, Antoine-le-Zouave, Emile-le-Bègue, Paco, mais surtout, le plus connu de tous, Marius-le-Noir.

Ce Marius-le-Noir, qui devait son surnom à son teint bronzé, était un évadé du bagne, où il avait été envoyé, avec vingt autres individus de son espèce, à la suite du fameux procès de la bande de Saint-Jean.

Mais ce seul titre ne lui eût point suffi pour régner sans contestation dans un milieu où la qualité d'évadé de la Guyane n'étonne plus depuis longtemps. Marius-le-Noir, pour imposer le respect, avait, heureusement pour lui, d'autres références. Il était surtout l'homme qui, après son évasion, avait « ouvert » la Havane aux Françaises.

Le succès fut immédiat. A sa femme Elisa, qu'il avait fait venir de Marseille, Marius dut

presque aussitôt adjoindre deux mêmes embarquées en toute hâte, à Barcelone, par des hommes sûrs. Puis d'autres femmes suivirent...

Entre temps, Marius-le-Noir était devenu l'homme de confiance du chef de l'émigration. Cette confiance s'exprimait dans un accord très simple : moyennant deux cents dollars par tête, le fonctionnaire permettait à l'ancien bagnard de faire entrer ses « colis ».

Les « colis » venaient tous de Marseille. Car Marius, favorisant ses compatriotes, avait fait savoir qu'il n'accepterait que des femmes authentiquement du Midi. Sous l'impulsion de l'évadé, les « cages à poules » — les *cribb's*, comme on les nommait à la Havane — se multiplièrent. Marius, qui ne savait ni lire, ni écrire, eut la surprise de se voir soudain riche. La fortune avait été foudroyante. La renommée ne le fut pas moins.

Deux hommes : Francis-les-Yeux-bleus et Vincent-le-Borgne, qui débarquaient en Amérique, vinrent un moment s'unir au « roi de la Havane ». Des évadés — la Havane en fourmillait — vinrent lui demander asile. Quelques Parisiens vinrent à leur tour, mais ils ne purent résister. Marius, qui s'était fait naturaliser Cubain, protégeait les Marseillais. Et il serait resté longtemps inexpugnable dans son fief si, en 1925, lors de la prise du pouvoir par le Président Machado, une violente campagne de presse n'avait entraîné l'expulsion des indésirables.

Le dernier qui partit fut Marius-le-Noir. On le fit monter avec ses femmes sur un bateau de guerre qui partait pour Porto-Rico. Mais l'argent de son coffre avait été saisi. Lorsqu'il le réclama, on lui répondit qu'il ne pouvait emporter un argent si mal gagné.

Tout était à recommencer.

— Tant pis ! fit Marius, nous allons changer maintenant notre fusil d'épaule.

Il vint à Barcelone, escale classique — et presque obligatoire — du chemin de la traite, renouvela son « chargement » de femmes et partit pour Buenos-Aires, où il ouvrit, à la Bocca, une taule à trente pensionnaires. Pendant plus d'un an, il vécut paisiblement, des revenus de sa maison ; mais un déplorable incident vint à nouveau interrompre la brillante carrière de l'évadé. Il était irascible. Pour un mot, pour un rien, il brisa les jambes d'un collègue, à coups de revolver. La scène avait eu lieu en plein Aéro-Club, fréquenté par le milieu. Marius, sévèrement jugé, dut quitter Buenos-Aires et se réfugier à Montevideo.

Là aussi, il ouvrit une maison, calle Reconquista. Mais, cette fois, il n'était pas le

premier. Des hommes, dont l'un, Sauveur, revenait du Mexique, se conduisaient déjà en maîtres à Montevideo. Marius-le-Noir sentit qu'une sourde hostilité s'organisait contre lui. Il ne voulut pas lutter et c'est alors qu'il eut l'idée de prospecter Porto-Alegre.

Mais, là encore, Marius-le-Noir connut l'instabilité des fortunes fondées sur l'amitié des puissants. Les autorités brésiliennes, jusque-là indulgentes pour les trafiquants, décidèrent, depuis la révolution, leur expulsion. Marius-le-Noir, comme il avait été chassé de la Havane et de Buenos-Aires, fut chassé de Porto-Alegre et déporté, à demi-nu, sur une île. Sa femme, avec l'aide de contrebandiers, réussit à le faire évader. Tous deux parvinrent à rejoindre la frontière d'Uruguay. D'autres barbeaux français, comme eux indésirables, les accompagnaient. C'était le suprême exode. On ne revit plus, depuis ce jour, un seul trafiquant de femmes à Porto-Alegre. On ne revit plus Marius-le-Noir.



— Il paraît qu'il serait mort, ces temps derniers, à Barcelone, conclut Lucien.

— Pauvre Marius, fit Manon, c'était un brave type !

Manon-la-Bretonne soupira, puis se mit à rire comme si brusquement quelque souvenir baroque avait traversé sa mémoire.

Quel âge pouvait avoir cette femme aux joues ravinées, aux yeux flétris, et dont la bouche édentée s'ouvrait, lorsqu'elle riait, jusqu'aux oreilles ? Des cheveux courts et sans teinte encadraient ce visage de vieux clown que le fard fleurissait de pivoines roses. C'est derrière les casernes de Porto-Alegre, dans la rue Benito-Gonzalès, que j'avais fini par rencontrer cette épave de la traite. Une autre Française et une jeune Brésilienne vivaient avec elle. Et cet étrange trio de femmes formait le plus équivoque ménage à trois que l'on puisse imaginer. A tour de rôle, elles se relayaient, pour faire le guet à la fenêtre, assises sur un escabeau qu'une petite estrade plaçait à la hauteur de la barre d'appui.

— J'ai ri, en songeant à Marius-le-Noir, expliqua Manon, parce qu'il fut l'un des vingt-cinq mecs pour qui j'ai travaillé depuis que je suis en Amérique du Sud. Oui, mes amis, vingt-cinq ! J'en faisais le compte, l'autre soir. Mais certains noms m'échappaient. Tout cela est déjà si vieux. A chaque fois, l'homme qui se lassait de mon caractère de cochon me revendait à un autre barbeau. On m'a même, une fois, jouée aux cartes. J'assistais à la partie. Trois hommes se disputaient l'enjeu. Je valais bien, à cette époque,

dans les huit cents piastres. Une affaire, une occase ! Mais j'ai toujours été triplard ou doublard. Jamais je n'ai pu monter l'échelon au-dessus. Et pourtant, s'il en est une qui s'est sacrifiée pour les hommes, c'est bien moi. Si je vous disais le nombre de forçats évadés que j'ai assistés, aussi bien à Pernambuco qu'à Bahia, vous ne me croiriez pas. Que voulez-vous ? J'avais ça dans le sang. J'aimais l'aventure plus que l'argent. Ce n'est pas pour rien que j'avais débuté dans la vie comme romanichelle. C'est moi qui, il y a trente ans, faisais, dans les foires, la femme sans jambes et la femme araignée. Vous vous rendez compte !

Manon vida son verre d'un trait, comme si tous ces souvenirs évoqués, pêle-mêle, avaient, en passant, enfiévré sa gorge.

Jeanne, l'autre Française, intervint :

— Manon, sois raisonnable... Ne te remets pas à boire... Tu sais bien que tu as failli en claquer.

— Bah !... Et après... Mais c'est vrai, tu as raison... Je ne veux pas mourir ici... Je veux mourir en France, revoir, avant de fermer les yeux, mon pays breton.

Le crépuscule tombait. Et, avec lui, une petite pluie douce et silencieuse qui lavait la poussière des pavés. Une sonnerie de clairon, aiguë et rageuse comme le chant d'un coq, déchira au loin l'air immobile du soir. Des vieux chiens, jaunes et maigres, comme on en voit dans tous les quartiers réservés du monde, erraient en reniflant l'eau douteuse des ruelles. Derrière les volets des petites maisons closes, des lampes s'allumaient, une à une, comme des signaux. On apercevait, à l'intérieur des chambres éclairées, des femmes nues qui s'appropriaient pour le travail nocturne.

Et Manon, l'ex-femme sans jambes des fêtes foraines, Manon vingt fois revendue d'homme à homme, Manon, sociétaire de la traite à part entière, essaya de chanter une complainte de son pays breton pour mieux s'attendrir sur son rêve chimérique.

Sa voix s'éleva, s'enroua, repartit, puis se bloqua, comme le disque d'un phonographe soudain privé de ressort.

— Tu ferais mieux de la boucler. Tu ne vois pas déjà qu'il commence à pleuvoir, lui cria Jeanne.

Alors — il fallait tout de même venir à Porto-Alegre pour avoir vu ça — Manon-la-Bretonne, cette femme cinquantenaire, endurcie par trente années de prostitution d'Amérique, se mit à pleurer. Des larmes d'enfant qui a vraiment gros cœur coulèrent sur ses joues écaillées de fard rose.

(A suivre.) Marcel MONTARRON.

(Reportage photographique « DÉTECTIVE » Marcel MONTARRON.)

FEMMES

SENSATIONNEL REPORTAGE
PAR
MARCEL MONTARRON



PARIS est attaqué par les avions allemands. Douze bombes ont été lancées. Des bombes incendiaires, des bombes asphyxiantes. Alerte !

L'appel part d'un bureau secret — d'un bureau qui, dans l'avenir, sera secret, et qu'il est défendu de nommer. Un homme parle tranquillement de sa table : c'est M. Paul Guichard, directeur général à la Préfecture de police, mais aussi secrétaire général de la *Défense passive*, pour Paris et le département de la Seine. Il parle et, de partout, sa voix est entendue.

Il y a des secrets de police qu'on peut révéler, car ils précisent ce que serait, en temps de guerre, l'importance de l'organisation de la *Défense passive*. Actuellement, si Paris était menacé par l'émeute, M. Guichard n'a qu'à appuyer sur le timbre d'une sonnerie; à peine a-t-il sonné que vingt commissariats, la Place de Paris, les services d'aviation, les services d'ordre, les services de répression sont à l'écoute; les corps de police se groupent; les fusils sortent des rate-



liers, les motos, les autos quittent leurs garages. Vingt mille, cinquante mille hommes occupent les carrefours stratégiques et les rues.

La formation qui doit défendre Paris en cas de *Défense passive* est alertée avec la même rapidité. La voix de M. Paul Guichard est entendue dans quatre-vingts communes à la fois, dans les postes sanitaires, dans les postes de police, dans les casernes de pompiers. C'est la nuit; les avions ennemis sont signalés sur la rive gauche de la Seine, à Montparnasse, à Passy, sur le bois de Boulogne; leurs bombes ont endommagé plusieurs immeubles; elles ont répandu l'incendie; il y a des blessés, des morts, des gazés, des fuyards : la panique gagne Paris.

M. Paul Guichard parle et, comme sous l'impulsion d'un metteur en scène mystérieux, un mouvement imprévu se superpose à l'habituel mouvement de la nuit. Alerte. Les sirènes se déchainent; leurs ululements déchirent les nues, se répercutent à tous les

échos. Les avions de la défense encerclent les avions assaillants; partout, les lumières se sont éteintes. Les pompiers quittent les casernes; ils se dirigent vers les maisons incendiées; des équipes de sauveteurs suivent le même chemin. Déjà, dans les postes médicaux, on s'affaire; des gardiens de la paix escortent les ambulances; les voitures automobiles qui passent sont réquisitionnées; d'autres voitures, voitures particulières affectées à la *Défense passive*, roulent silencieusement vers le quartier menacé. Les cabarets ont fermé leurs portes; dans toutes les maisons, des rideaux masquent les lumières. La population craintive rejoint les abris. Alerte au gaz ! Il n'y a plus de sécurité que sous terre. Ceux que l'on voit dans les rues, ceux qui se battent à leur manière font penser à des spectres, spectacles hallucinants avec leurs masques, leur chargement de sable, les bouteilles d'air, leurs pics; on dirait des habitants d'un de ces mondes inconnus dont Jules Vernes nous a raconté les étrangetés.

Il faut combattre sans bruit, parler à mi-voix; il faut fuir en ordre la menace de la terre et du ciel; le ciel retentit des combats aériens. Et voici le danger qui ne se voit pas, qui seulement se respire : les gaz ! Les gaz qui tournoient lourdement, qui rasent le sol, s'infiltrent partout, qui brûlent tout ce qu'ils touchent, ennemis qu'il est téméraire de vouloir vaincre par le courage, car, invisibles, ils tuent toujours...



J'écoutais, l'autre jour, M. Guichard dicter ses ordres. Heureusement, je savais que les sirènes étaient à l'essai, qu'il n'y avait pas d'avions ennemis dans le ciel de Paris, que les formations de *Défense passive* ne sont encore que des formations de manœuvres. Mais il faut bien prévoir, hélas ! une défense, qui, souhaitons-le, ne sera jamais qu'un exercice, encore que le monde s'effraie, à tort, je pense, des trublions qui rêvent de partir en croisade. Il faut bien prévoir, ne fût-ce que pour les éviter, les dangers d'une guerre des gaz, dont la dernière « dernière » ne nous a donné qu'une faible idée. Car, que ne nous reprocherions-nous pas si, ces dangers survenus, nous ne nous étions pas préoccupés de pouvoir y parer !

Depuis le matin, je suis la manœuvre. A partir de dix heures, on a délimité les im-

DÉFENSE D

meubles incendiés; ce sont des maisons de la rue de l'École-de-Médecine, de la place de l'Odéon, de la rue Hautefeuille. Les pompiers du Vieux-Colombier ont sorti leurs pompes : à 10 heures 15, l'incendie s'aggrave. Le feu est figuré par des flammes de Bengale : les flammes grandissent. Le matériel de sauvetage s'accroît; les formations de secours deviennent plus nombreuses. Les ambulances transportent les blessés dans les postes de secours et dans les hôpitaux. Tous les hommes sont masqués. Y a-t-il des gaz dans la rue ? De savants chimistes prospectent les bouches d'air avec leur polydétecteur : il s'agit de connaître les gaz qui ont été répandus afin de pouvoir détruire leur effet par des contrepoisons appropriés, voire par d'autres nappes de gaz. Dans les hôpitaux, on ranime les intoxiqués; on a créé des abris provisoires; on y fait fonctionner les *surpresseurs d'air*, les refouleurs de gaz.

L'opération reprend, au moment où, dans le bureau de la *Défense passive*, j'écoute l'ordre d'alerte nocturne. Il est deux heures et demie du matin. L'alerte durera jusqu'à trois heures. On se donne à peine une demi-heure pour assurer la protection de six millions d'hommes. De partout, et jusque dans les plus lointaines banlieues, deux mille gardiens de la paix veillent : il faut savoir si l'on entend bien les sirènes et jusqu'où il est possible de les entendre, cela afin d'apprécier l'efficacité de leur appel. En même temps, on ordonne que soient éteintes les lumières électriques. Combien l'opération prend-elle de temps ? Dix minutes. On met les réverbères en veilleuse. On vérifie si les habitants ont fermé leur volets, s'ils ont éteint leurs lampes. On fait faire le silence dans les gares, dans la rue. Les autos s'arrêtent, éteignent leurs phares. Seules, circulent les voitures de secours. Le ciel s'anime : les avions de la défense active chassent les envahisseurs, éloignent le danger. Paris s'est bien caché. Maintenant, on se bat en rase campagne.

A trois heures, la ville s'est réveillée comme par enchantement.

C'était fini. Les officiels écoutaient M. Langeron, préfet de police, faire la critique de la manœuvre. Tout avait bien marché. Il n'y avait de remarque à faire que sur le fonctionnement des sirènes. Les sirènes puissantes de la guerre ne donnent plus autant de satisfaction qu'autrefois. Elles ne sont pas moins bien construites; on les entend moins bien, pourtant, semble-t-il. Pourquoi ? On en cherche la cause. On trouva. C'est qu'il y a, de partout, dans Paris, des buildings nouveaux; l'écran des hautes maisons arrête le mugissement des sirènes...

Les passants se regardaient, un peu effrayés, quand, de nouveau, la ville nocturne reprit son activité, pour un instant ralentie. Ils auraient dû écouter, comme moi :

— La coordination des services de sécurité est parfaite, disait le grand artisan de la *Défense passive*, M. Paul Guichard. Nous avons bien travaillé pour la tranquillité de la ville. Il ne nous reste plus qu'à réaliser, dans son ensemble, le plan que nous avons préparé.

J'ai obtenu qu'on me précisât ce plan. Voici le nom des quelques hommes d'action qui, sous la haute autorité du maréchal Pétain, du général Duchêne et de M. Paul Guichard l'ont préparé : MM. Girod, directeur des travaux de la Ville de Paris; de Courval, directeur adjoint de la Police municipale; Kling, directeur du Laboratoire municipal; Hisler, colonel du corps des pompiers; Dubrisay, professeur aux Arts-et-Métiers. J'en oublie...

Ils ont recensé, d'accord avec les maires des quatre-vingts communes du département de la Seine, les possibilités de la *Défense passive*; ils ont interrogé tous les savants de France sur la construction des abris, des masques à gaz, sur les moyens qui peuvent rendre plus rapide la transmission d'une alerte. Ils ont fait appel à l'imagination des chimistes, des ingénieurs et des inventeurs.

Ceci fait, on a recensé les abris possibles : on en a trouvé 25.000.

— C'est peu, pour notre population, a dit Pétain.

On a envisagé la création de tranchées dans les jardins et l'aménagement du métro. Le premier abri du métropolitain est prévu dans le XIII^e arrondissement. Il abritera 500 personnes : portes imperméables, appareils de ventilation, tout y sera préparé pour que l'atmosphère soit respirable.

On va préparer également, sur le réseau des 90 kilomètres du métropolitain, d'autres

abris, ceux-là jumelés, où pourront tenir 100, 200 personnes. Au fur et à mesure d'une avance des gaz, il sera possible de passer d'un abri dans un autre abri.

A quels souterrains n'a-t-on pas pensé ! On s'abritera sous la Cité Universitaire. On abritera les chefs-d'œuvre, de nos musées, de nos bibliothèques, dans les anciennes carrières de plâtre et les catacombes.

On prévoit la fabrication des six millions de masques qui sont nécessaires à la population. Une loi en réglera le contrôle, la fabrication, la vente. Il faudrait que les plus pauvres puissent en être munis. Il faudrait qu'il soit possible de leur en distribuer sans tarder, le jour où la *Défense passive* sera nécessaire.

On a retenu deux nouveaux systèmes d'avertisseurs de sirènes. On a préparé l'alerte : en trente secondes, tous les services doivent être prévenus. L'organisation de l'extinction des lumières se poursuit : on équipe les réverbères; un courant à haute fréquence se superpose, à volonté, au courant qui les fait briller; en quelques minutes, la lumière cesse. On a prévu la lutte contre l'incendie : pas de grosses pompes; elles sont réservées aux grands sinistres; partout de petites machines extinctives, comme on en emploie pour combattre les feux de cheminée. Les équipes de secours pourront en cas de danger éteindre 1.000 feux à la fois. On crée partout des postes de secours. Le corps de la *Défense passive* est prêt; il y a le service du déblaiement, le service de la désinfection, le service de la réquisition des moyens de transport. Des volontaires s'inscrivent pour les postes sanitaires. Et, bien entendu, on pense aussi aux alertés qui voudraient fuir et pour qui il faut prévoir des trains d'évacuation. Partout on affichera, dans quelques jours, dans tous les immeubles, les recommandations que le service de la *Défense passive* fait à la population civile pour se protéger en cas d'attaque aérienne. Car, ne l'oublions pas, s'il est nécessaire de penser à la protection collective, il est nécessaire aussi que les individus aient le souci d'assurer leur sécurité propre.

J'ai relevé, parmi ces conseils, le premier : *En cas d'attaque aérienne ennemie, si rien ne vous retient, PARTEZ DÈS LA PREMIÈRE MENACE SÉRIEUSE.*

Mais chacun ne peut partir. Alors, en cas de danger, préparez votre abri dans la cave; choisissez de préférence un endroit entouré de murs épais; obturez les soupiraux; disposez des couvertures à l'entrée; imbibez

ces couvertures de chlorure de chaux; ayez une lampe électrique de poche; ayez, dans votre abri, une provision d'eau, des aliments en conserve, une pelle, une pioche, une pharmacie. Débarrassez vos greniers des matières inflammables. Soyez préparés à attaquer le feu, cela en ayant à votre disposition du sable sec, un extincteur, un seau et un tonneau d'eau. Munissez-vous, enfin, d'un MASQUE.

On s'est préoccupé de tout. Il y a les conseils pour ceux qui se trouveraient dans la rue, en cas d'attaque; qu'ils gagnent le plus proche abri, qu'ils se dissimulent, qu'ils se protègent, sans jamais *se frotter les yeux*. D'autres conseils s'adressent à ceux que l'agression surprendrait dans leur chambre : fermez les volets, éloignez-vous des fenêtres, fermez les compteurs à gaz et à électricité, prenez votre masque, munissez-vous de vêtements et de vivres, gagnez l'abri, sans panique, et attendez les secours !

D'autres conseils prévoient la fin de l'attaque : ne toucher à rien de ce qui a pu être en contact avec les gaz toxiques, tout abandonner sur place, prévenir le poste de désinfection et de secours.

Il y a, dans les prescriptions du service de *Défense passive*, des conseils pour les gazés : *rester couché, ne pas bouger, ne pas manger, ne pas se frotter les yeux, se dévêtir et se laver à l'eau savonneuse*; des conseils pour les brûlés; des conseils pour les blessés, et, surtout, celui-ci : *Ne touchez pas à vos plaies; immobilisez seulement le membre atteint.*

J'en passe. Ces prescriptions ne font-elles pas toucher du doigt ce que serait maintenant l'horreur d'une guerre? Ah! comme on désire, comme on souhaite que ces anticipations ne soient jamais que des anticipations chimériques !

Sans doute ne faut-il pas s'effrayer en lisant ces lignes. Il faut se souvenir de ce que déclarait un de nos grands ministres à la tribune de la Chambre.

« Respectueux des engagements internationaux auxquels la France a souscrit, le gouvernement français s'efforcera, au début d'une guerre et d'accord avec les alliés, d'obtenir des gouvernements ennemis l'engagement de ne pas user des gaz de combat comme arme de guerre... »

Mais, en même temps, on nous prévenait

que les avions de bombardement modernes peuvent porter 500 à 1.000 kilos de bombes jusqu'à 500 et 1.000 kilomètres de leur base, cela à une vitesse de 250 à 300 kilomètres à l'heure, par tous les temps. On nous prévenait que nous ne sommes pas les seuls à nous soucier de ce danger, puisque, en Russie soviétique, l'association pour la *Défense passive* compte actuellement 15 millions de membres et que l'instruction, en vue de la *Défense passive*, est organisée dans les écoles...

« Souviens-toi que les poisons ne sont pas dangereux quand on sait lutter contre eux », dit l'affiche soviétique qui invite les Russes à coopérer à la *Défense passive*.

Mais a-t-on, en France, pensé à tout ?

On nous dit : *Eteignez vos lumières, mettez vos masques, descendez à la cave*. Cachez-vous dans un abri de béton armé, expliquait l'autre jour, à un de nos collaborateurs, le général Ponderoux, ancien colonel du corps des pompiers de Paris, grand aviateur de la guerre. Mais cela n'empêchera pas les bombes de tomber, les maisons de s'écrouler, les gaz de se répandre. Et ne sont-ce pas les gaz que rien n'arrête qu'il faut craindre ? Et ne faut-il pas penser que le corps de sauveteurs qu'on a préparé sera le premier atteint ? Alors, ajoutait le général, je crois qu'il n'y a pas d'autre solution à la *Défense passive*, en cas de guerre, que l'évacuation des grandes villes.

Qui n'a son plan de *Défense passive* ? Le général Ponderoux a le sien. Il faut créer des autostrades de dégagement; il faut construire en pleine campagne, à flanc de colline, des postes de protection qui seront à l'abri des nappes de gaz, cela selon un plan précis.

— La *Défense passive*, disait, à un autre de nos collaborateurs, le savant professeur Langevin, quelle illusion ! Et puis ne va-t-on pas croire que la guerre n'est pas « si terrible que ça », puisque l'on peut remédier au danger des gaz ! Hélas ! je crains fort que, en cas de bombardement aérien, en cas d'arrosage par le gaz et par le feu, il n'y ait aucun espoir de sauver d'une mort horrible la population de n'importe quelle ville. Je ne crois pas à l'efficacité des masques à gaz pour tous les gaz. Seule une épaisseur de béton atteignant au moins 4 m. 50 peut résister à n'importe quelle bombe : imaginez-vous qu'il soit possible de construire en très grand nombre des abris aussi puissants ?...

« Je ne crois pas que l'évacuation de Paris soit une solution, poursuit le professeur Langevin. On n'arrête pas aussi facilement la vie même de la France. Voyez-vous, il faut surtout essayer d'éviter la guerre. C'est le meilleur moyen, et le seul efficace, de combattre les bombes incendiaires et les gaz inexorables... »

— Qui ne veut éviter la guerre ? murmura tristement un des artisans de la *Défense passive*, à qui je racontais ces critiques sans, bien entendu, lui en nommer les auteurs. Mais est-ce pour cela que ceux qui ont la responsabilité de la sécurité de Paris doivent se croiser les bras ? Nous avons pour mission d'écouter tous les avis; nous avons pour devoir d'examiner toutes les idées. Mais il nous faut agir, aussi. Seule, l'action est créatrice; seule, l'action est profitable.

Henri DANJOU.



DE PARIS

CE QUI SE JUGE

Film de la semaine, par Pierre Bénard

Lundi Louis Grosclaude a écrit de nombreux romans que d'autres ont signés. Dans l'argot des gens de lettres, cela s'appelle faire le nègre. A la vérité, Louis Grosclaude n'est pas blanc. Auteur fécond, il n'était pas à un titre près. C'est pourquoi il se faisait appeler le comte de Posen. Généreux et l'imagination toujours en travail, il composait des romans pour les uns, il en faisait vivre aux autres. Eternel flâneur, il promettait tour à tour le mariage à de nombreuses jeunes filles et ses dons de conteur étaient tels qu'elles s'y laissaient toutes prendre. Sa plus belle réussite, ou, si on préfère, son scénario le plus complet, il le réalisa avec la célèbre Claude d'Azy. Elle rêvait de marquisat. Il lui découvrit un authentique marquis dans un asile de vieillards et le lui fit épouser. C'est ainsi que Claude d'Azy devint marquise Rozicki. Malheureusement, il n'avait pas prévu le dénouement. Il se déroula en correctionnelle, où Grosclaude fut condamné à un an de prison par des magistrats philistins qui ne goûtaient pas les romans vécus.



Louis Grosclaude fut habilement défendu par M^o Myrs.



M. Hudelo (au centre) a été condamné à six mois avec sursis.

Mardi Tout arrive. Même la fin d'une affaire Stavisky. Les administrateurs de la Foncière ont été jugés par la première Chambre de la Cour. Lherbier et de Cazenave ont été condamnés à deux ans de prison, ainsi que Cachard, M. Hudelo et M. Dargent ont été condamnés à six mois de prison. Mais ils ont obtenu le sursis, en raison de leurs bons antécédents. En effet, M. Hudelo a été préfet de police et M. Dargent — le bien nommé dans une affaire financière — juge de paix. Quant au général Bardi de Fourtou, il a été frappé, lui aussi, d'une peine de six mois de prison, mais il a bénéficié de la confusion. Paix à ce brave militaire dont la confusion doit, en effet, être grande. Il faut rappeler que, contre cette fameuse Foncière, une plainte fut déposée en octobre 1929. La Section financière, à l'époque, estima qu'il n'y avait pas matière à poursuite. Il fallut attendre la mort de Stavisky pour que l'enquête entrât dans une phase décisive. Qui arrêta les poursuites en 1929? On aurait bien voulu avoir l'avis de la Cour.

Mercredi Une histoire à épisodes comme un film américain de la bonne époque. Elle débute d'ailleurs en 1917. Joseph Peltier, soldat de Verdun, estimant qu'il en a fait assez, abandonne sa tranchée et regagne à pied son village, aux environs de Vitry. Personne n'aurait songé à l'inquiéter s'il n'avait commis quelques bêtises relevant du Code criminel. Il est condamné à dix ans de bagne et on va l'embarquer pour la Guyane lorsque l'autorité militaire, recouvrant la mémoire, le réclame. On ramène Joseph Peltier au front. Il participe à la dernière offensive, est démobilisé. Tout le monde a oublié sa condamnation. Dix ans se passent et il va atteindre la prescription, quand il éprouve le besoin de mettre le feu à une grange. Tout se révèle. Peltier est condamné à cinq ans de prison. Il devra en outre accomplir ses dix ans de bagne, sans compter ce qu'il doit à l'autorité militaire pour sa désertion. Tout cela, pour un malheureux petit incendie volontaire. Moralité : Il ne faut pas jouer avec le feu.



Le déserteur Joseph Peltier avait mis le feu à une grange.



L'intendant Frogé fera cinq ans et six mois de prison.

Jedi L'intendant Frogé a été condamné, en appel, par la Cour de Besançon. Cet arrêt est passé presque inaperçu. Il a paru dans un coin de journal en quelques lignes. La grande affaire Frogé est-elle donc déjà finie? L'actualité est tellement exigeante que tout cela paraît vieillot comme une reprise. D'ailleurs, les principales vedettes n'avaient pas, elles, repris leur rôle, et ce n'est plus M^o Jean-Charles Legrand qui plaident. Les magistrats de Besançon ont confirmé la décision des juges de Belfort. Ils ont condamné l'intendant à cinq ans de prison. Ils ont substitué, toutefois, à la peine de 55.000 francs d'amende une nouvelle peine de six mois de prison. Après ce jugement, le nouveau défenseur de l'intendant Frogé, M^o Claps, a déclaré, avec un bel optimisme, qu'il n'avait pas cependant perdu l'espoir de voir son client bientôt en liberté. Et il a ajouté qu'il avait l'intention de saisir le garde des Sceaux d'un mémoire à son sujet. Un mémoire? L'affaire Frogé ne sera bientôt plus qu'un souvenir.

Vendredi Nous entrons dans la période des championnats. René Harel, âgé de trente-sept ans, est un recordman en son genre, puisqu'il est déjà titulaire de quatorze condamnations. Pour terminer en apothéose une aussi belle carrière, René Harel eut une idée digne de son passé. Il alla trouver le sous-directeur de l'exploitation de la Compagnie de l'Etat et lui confia qu'il avait l'intention d'écrire une encyclopédie des services publics de la région parisienne. Il réclama de lui le bienveillant appui de la compagnie. On l'autorisa bien volontiers à circuler dans les gares et à y prendre les photographies dont il aurait besoin. Accrédité ainsi dans le monde ferroviaire, René Harel montra bientôt que, s'il était dans les chemins de fer, c'était pour rouler. Il se fit verser des abonnements par les chemins, en même temps qu'il obtenait des engagements de publicité des commerçants de la région. Deux cents plaintes ont été déposées contre lui. Parti de Saint-Lazare, Harel a maintenant trouvé, à la Santé, une voie de garage.



Harel semble tenir au record des condamnations.



A Melun, Tripier a été de nouveau condamné à mort.

Samedi Etre, dans sa vie, condamné deux fois à mort, c'est une aventure qui sort de l'ordinaire. C'est pourtant le sort de Jules Tripier. A la vérité, il est mérité. Jules Tripier, manœuvre, âgé de quarante ans, a tué sa femme. Devant les assises d'Eure-et-Loir, à Chartres, il fut condamné à la peine capitale. Mais cet arrêt fut cassé. C'est ainsi que Jules Tripier comparut, cette fois, devant les assises de Melun, où la même condamnation l'attendait. Jules Tripier, de caractère violent, frappait son beau-frère, mordait sa belle-mère et martyrisait sa femme. Celle-ci, lasse de ses brutalités, abandonna le domicile conjugal et vint se réfugier chez ses parents avec ses cinq enfants. Mais Tripier s'embusqua aux abords de leur maison et, quand sa femme apparut, il bondit sur elle et la frappa à coups de serpe. La malheureuse, affreusement blessée, succomba. Devant les jurés, l'assassin s'est défendu avec cynisme. Les magistrats populaires l'ont frappé impitoyablement, n'ayant pas goûté, à juste titre, les plaisanteries de Tripier.



Le dessinateur évincé jura de se venger, et tint parole!

Dimanche Le dimanche, étant un jour de repos, convient à cette histoire. En effet, son héros n'a pas dérangé les magistrats. Il a fait justice lui-même ou, plutôt, ce qu'il croyait être la justice. Un concours avait été organisé pour choisir la maquette d'une affiche en vue de l'Exposition de 1937. Notre héros, dessinateur, y avait participé. Mais son envoi n'avait pas été primé. Et un malheureux hasard fit que la maison d'impression dont il était, par ailleurs, le directeur artistique fut chargée de reproduire la maquette de son heureux concurrent. Mieux! C'est lui qui fut chargé de l'examiner, afin d'établir un devis. Ce fut plus qu'il n'en pouvait supporter. Mis en présence de l'œuvre de son rival, il saisit un encrier et en lança le contenu sur la maquette. Les services de l'Exposition ont décidé de ne pas porter plainte contre ce dessinateur, animé pourtant de si noirs desseins. Il devra seulement indemniser son confrère. Ce sera le simple dénouement de ce qu'on pourrait appeler justement « la jalousie du barbouilleur ».

DIVERS FAITS

LA PROIE DU MIRAGE

Thonon-les Bains
(de notre correspondant particulier).

Le village alpestre des Gets plane là-haut, à douze cents mètres d'altitude, dans la silencieuse quiétude de son isolement. C'est là, pourtant, dans ce séjour de paix et de vie simple, si retranché de l'effolante agitation des agglomérations lointaines, que vient de se dérouler un drame atroce, dont le récit semble tenir davantage du « conte cruel » que de la narration véridique.

Ce drame a plongé dans une affliction accablante la rustique population des Gets, et, particulièrement, la famille la plus estimée du village, celle des Pernollet.

Elle se composait du grand-père et de la grand-mère, de Francis, un gaillard de trente-quatre ans, de sa femme et des charmantes petites Jeanne et Simone, respectivement âgées de trois et de deux ans, qui étaient la joie de la maison.

Francis, lui, était l'honneur de ses parents, le bonheur de sa femme et de ses enfants. Robuste, courageux à la tâche, soucieux de participer à la prospérité du bien familial, il était tour à tour cultivateur, scieur et cafetier. Il seconda activement son père, travailleur honnête et économe qui, s'étant enrichi « à la sueur de son front », avait acquis des terres, une scierie, une auberge dont la vieille enseigne de fer rouillé, accrochée aux moellons non crépis de la façade, portait à l'attention des alpinistes cette affable inscription : « Arrêtons-nous chez Pernollet ».

A ses mérites de fils dévoué, de tendre père de famille, Francis joignait des qualités d'excellent concitoyen. Doué d'une intelligence au-dessus de la moyenne, ayant acquis une instruction plus étendue que la plupart des paysans, il était tenu, par tout le village, pour le meilleur des conseillers.

— Le gars Francis, disaient les paysans, c'est bien le fils de son père pour l'honnêteté et le courage à la besogne; mais, pour la science qu'il a, on se demande s'il ne l'a pas apprise chez un sorcier.

On ne savait pas si bien dire en prêtant par plaisanterie, à Francis Pernollet, une accointance avec la magie! Il avait la hantise d'interroger l'inconnu occulte, par l'intermédiaire des devins. C'était un faible qu'il n'avouait pas, mais qui le harcelait sans cesse.

Vers le 20 avril de cette année, le solide montagnard commença à se montrer inquiet et distrait.

— Francis n'est plus le même, disait-on. Que s'était-il passé qui motivait ce brusque revirement?

Sa femme soupçonna, la première, l'origine du trouble obscur qui exerçait son mystérieux effet sur la personne du montagnard.

Un jour, elle le vit profondément perdu dans ses rêveries. Elle s'approcha de lui. Sans s'en rendre compte, et comme en une sorte de plainte fervente, exhalée du fond de lui-même, il balbutiait du bout des lèvres :

— Ah! partir... les Indes, les trésors de l'Orient...

Puis, la main sur le front, il ajouta :

— L'étoile nous guide!

Emue par la surprise, Mme Pernollet interrogea son mari :



Voulant connaître son horoscope, l'inquiet montagnard s'était adressé à un « mage ».

— Où veux-tu aller?

— Tu ne peux pas comprendre : c'est mon destin...

Francis avait découvert dans un almanach l'adresse d'un mage, fournisseur d'horoscopes, avec lequel il s'était mis en relation. Le sol-disant fakir lui avait annoncé « des choses magnifiques », un avenir prodigieux, à condition de quitter les Gets pour aller au-devant de la fortune...

Malheureuse victime de l'imagination débridée! Celle-ci, trop longtemps refoulée par les soucis, les occupations quotidiennes d'une vie laborieuse et monotone, s'était brusquement évadée de sa prison cérébrale. Le mal qui couvait depuis longtemps, sans doute, n'avait attendu pour se manifester que d'être touché au point sensible. Le fakir avait ouvert la « féture » derrière laquelle bouillonnait l'imagination du paysan; et c'était par là qu'avait pénétré la hantise de l'horoscope, en même temps que le bon sens de Francis Pernollet s'enfuyait...

On tenta l'impossible pour sauver l'esprit de l'infortuné garçon. Rien n'y fit. Ni médecin, ni médecine n'obtinrent aucun résultat.

Le drame survint.

Ce fut l'autre soir, à l'heure où les derniers feux s'éteignaient dans la montagne. Mme Pernollet allait s'endormir, allongé près de son mari, après avoir soufflé la lampe :

— Te sens-tu bien? lui demanda-t-elle avec une sollicitude inaccoutumée.

— Mais oui! Et toi, ça va mieux, ce soir?

Pour toute réponse, la malheureuse sentit deux mains terribles qui se nouaient autour de son cou. D'un bond, elle fut sur le parquet. Cinq minutes plus tard, essoufflée, échevelée, elle frappait à coups redoublés à la porte de son beau-frère, lui demandant de lui prêter assistance et de venir au secours de ses enfants.

Quand on revint en force à la maison, « l'évadé » avait cédé à l'appel hallucinant; il avait égorgé ses charmantes poupées de deux et trois ans et il baignait lui-même dans une mare de sang, la gorge tailladée à coups de rasoir.

M. C.



Robuste et courageux, Francis Pernollet secondait son père qui tenait une scierie et une auberge.



Dans un moment d'hallucination, Pernollet égorgea ses deux fillettes (à gauche), puis se taillada la gorge à coups de rasoir.

CHARLOT LE CHANTE

PAR FRANCIS CARCO

Tunis (de notre envoyé spécial).

Tous les soirs, à Tunis, la terrasse de « la Rotonde » est la vivante réplique de la brasserie fameuse du boulevard Montparnasse. Aucune table ne se trouvait libre et une puissante odeur d'absinthe, de vermouth et de tabac d'Orient flottait parmi la rumeur joyeuse des conversations. Charlot-le-chanteur, qui buvait l'apéritif en compagnie du patron, m'avait vu descendre de taxi. Il m'adressa un signe... J'allai vers lui.

C'est un personnage singulier que Charlot. Il fréquentait, après la guerre, un des derniers bistrotts d'artistes, place Boieldieu, et y jouait à la belote avec des Corses qui avaient, eux aussi, pour quartier général, ce coin paisible où Raoul, le tenancier, accordait du crédit à chacun. Charlot n'était alors qu'un ténor de tournées... Puis il était entré dans le journalisme, mais moins pour y pousser l'ut de poitrine que pour essayer de le faire donner par quelques-uns de ses contemporains. Beau garçon, la médaille militaire et le ruban de la Légion d'honneur à la boutonnière de son veston, l'œil noir, la bouche gourmande, l'épaule virile autant que la poignée de main, c'était une des figures les plus avenantes de l'établissement. Au cours de plusieurs années, nous avions pris bien des fois un verre ensemble... Brusquement, Charlot s'était éclipsé et l'on ne savait plus au juste à quoi il s'employait quand il reparut un beau jour, place Boieldieu, carré dans une fastueuse automobile, des brillants à tous les doigts. Certains de ses anciens camarades affirmaient qu'il avait gagné une fortune en Amérique du Sud ; les autres soutenaient qu'il pratiquait la traite en Egypte ; quelques-uns, qu'il était croupier... La vérité était différente. Charlot

Comme les femmes de ces messieurs vieillissent à leurs côtés, ils ne semblent pas s'en apercevoir.

avait changé de métier. Il était entré dans le « milieu » et non pas par d'obscurs détours ni de dégradantes compromissions, mais par la grande porte, si j'ose dire, la porte au gros numéro. Un coup de chance l'ayant mis à la tête d'un petit capital, il s'était rendu à Tunis sur les conseils de ses amis, les joueurs de belote, avait acheté une part des « magasins » du quartier, l'avait revendue et, finalement, profitant d'une occasion, avait payé — rubis sur l'ongle — quatre cent mille francs une des premières maisons de la rue El-Mektar.

— Eh bien ! lui demandai-je... Toujours en forme ? Toujours d'attaque ? Les affaires marchent ?

Charlot-le-chanteur me présenta son compagnon et pétrissant, par habitude, le bord de son luxueux feutre beige, il répondit :

— J'ai pas à me plaindre.

— Vous non plus, dis-je gaiement au propriétaire du café. Mes félicitations !

— Oui... on travaille... C'est convenable. Malheureusement, les frais bouffent une grosse portion des bénéfices. On a trop de frais.

— Partout du kif ! confirma gravement Charlot-le-chanteur.

En dépit de son amical et pacifique accueil, il me sembla manquer tout à coup d'optimisme.

— Garçon ! appela le patron.

Le garçon accourut, recut la commande et, comme je ne cachais pas le plaisir que je ressentais de me trouver à la terrasse du plus riche café de Tunis avec de si puissants seigneurs, Charlot me révéla :

— Vous savez... j'ai vendu le fonds. C'est presque terminé.

— Pourquoi donc ?

— Des embêtements. Je vous conterai ça plus tard. On dine ensemble ?

Deux jeunes gens, très élégants, vêtements clairs, chaussures de daim blanc, impeccables, s'approchèrent de nous.

— Des barbeaux ! fit alors Charlot d'un air d'affectueuse gouaillerie en me les désignant. Visez-les... C'est gandin, plein aux as, bien soigné, la gueule fine.

— Bé dame !

— Je ne discute pas, je vous présente.

— Enchanté ! dit le premier de ces gentilshommes.

Le second s'étira paresseusement, bomba les pectoraux sous une chemise de soie, rectifia le cran de sa ceinture à la boucle d'émail vert et prononça :

— Comme barbeaux, je ne sais pas Charlot, mais entre nous, tu connais le genre.

— Je l'ai connu.

— Allez ! s'écria l'autre, pas de salades ! A la revoyure ! Tu viens, Toto ?

Toto nous salua et, très digne, le chapeau incliné sur le nez, il partit en se dandinant.

— Depuis la fermeture du « Sphinx-Bar », émit Charlot, les habitués rappellent ici.

— Oui, proclama le patron, des drôles !

Et, me regardant :

— Vous alliez au « Sphinx-Bar », autrefois ?

C'était un coin pour vous. Tout ce que Tunis comptait, dans le

« milieu », y refluait, sans attirer l'attention. Seulement, lors d'une affaire de meurtre, la police a fermé la boîte et la clientèle s'est un peu dispersée : on en trouve une partie chez moi... la plus correcte... L'autre va au « Frey-Bar » jouer au billard ou rue Saint-Vincent-de-Paul, ou encore chez le gros Louis, au « Bar Napoléon »...

— Il y a aussi « la Frégate », mentionna Charlot, le « Bar de Tantonville », « le Tonneau », « la Belote »...

— Et tous ces bars fonctionnent ?

— Oui.

— J'en conclus que le « milieu » est bien représenté. Si l'on évalue à quarante ou à quarante-cinq habitués la clientèle de chaque établissement...

— Calculez pas, interrompit le patron. Même à cinquante par bar, vous seriez au-dessous du chiffre.

— Bravo !

Charlot-le-chanteur posa sur la table une main blanche où ne scintillait plus qu'un seul brillant et ajouta :

— C'est la grande spécialité d'ici, le « milieu », et, à le voir si prospère, je me demande parfois comment il arrive à se défendre. Pour des caïds tels qu'Ali-le-boxeur, Allouche, le grand Bébert, Tasso qu'on vient de tuer, Raoul et Papillon, son homme de barre... les autres...

— Va ! les autres ont leurs commandes ! affirma le patron. Tu penses qu'avec la bande de Juifs, de Siciliens, d'Algériens, d'Espagnols... et même de Mexicains qui se sont abattus sur le bled, il faut croire que le bled est bon.

— Dis pas ça ! riposta Charlot. Moi, je connais des hommes... mais des durs, qui se sont réfugiés à Tunis parce que partout ailleurs on les traque... A Barcelone, c'est fini pour eux ; depuis l'affaire du bureau de poste de la rue Saint-Barnabé, ils ne s'y risquent plus. L'Italie, la Syrie, l'Egypte, la Grèce, la Turquie... la même chose...

— Oui, j'en arrive, signalai-je à mon tour. Il n'y a plus rien à espérer là-bas.

— Tiens... tu entends ?

Et Charlot-le-chanteur, m'ayant consulté du regard, se mit debout, enleva son chapeau, vérifia le nœud de sa cravate, lissa d'une paume soignée la masse brillante de ses cheveux, puis, bourrant d'une tape amicale le dos du tenancier, il dit sur un ton cordial :

— A tout à l'heure, taulier... Passe un peu, vers minuit, à ma boîte... On boira le coup.

Naturellement, c'est dans le premier restaurant de la ville que Charlot voulut me traiter et je pus juger qu'il y jouissait d'une considération flatteuse auprès des gens les plus sérieux. Les femmes en particulier avaient, à son intention, des clins d'yeux, des sourires dont il ne tirait pas d'ailleurs une ombre de vanité. Il les saluait en homme du monde ; puis, se passant la main sur le visage, il avait l'air de réfléchir à autre chose et devait finalement faire un effort sur lui-même pour revenir à la réalité.

— Qu'y a-t-il ? demandai-je. Ça ne va pas ?

— Excusez-moi, ce n'est pas ma faute. J'ai des ennuis. Les pires ennuis. Vous ne pouvez pas savoir ce qu'est, ici, la mentalité des coquins dont on vient de parler. J'en



ai marre. Si j'étais de leur milieu, je m'en moquerais peut-être. Seulement... je n'en suis pas... Et ils se vengent.

— Une sole ?

— Oui... une sole. Mais quels fumiers, je vous jure ; quels dégueulasses ! Les premiers temps, quand j'ai acheté mon fonds, ils voulaient voir comment je me comporterais vis-à-vis d'eux. Ça n'a pas été long. D'abord... pas un barbeau chez moi ! C'est un principe...

— Et après la sole ? insistait le maître d'hôtel. Tournedos... selle d'agneau... pintadon ?

— Un principe ! établit Charlot d'une voix ferme. Je l'ai toujours eu. Pour qu'une maison marche, on ne doit pas mélanger les serviettes avec les torchons.

Je dus commander le menu de ma propre autorité, choisir les vins et l'entremets. Mon interlocuteur ne s'en occupait guère. Il était tout à ses contrariétés.

— Oui, oui, poursuivit-il. Alors, on m'a commencé la guerre. Dans ces sacrées ruelles de la ville arabe, les types m'attendaient le soir, quand je rentrais. Ce sont des lâches. Ils m'ont braqué plus de vingt fois. Hein !... par derrière... de loin... Les balles me sifflaient aux oreilles et, naturellement, je ripostais. Balle pour balle. J'en ai repassé deux, comme ça. Hier encore, à la fermeture de mon cabaret... Car j'ai ouvert une boîte... Ils ont failli me serrer jusqu'à ma porte. J'ai lâché les chiens.

— En effet, ce n'est guère une vie.

— Ils veulent ma mort, grogna Charlot, mais je ne les crains pas. Après dîner, si vous voulez, nous irons rue El Mektar dire bonsoir à ma femme... Je prendrai le remède : un browning et un parabellum, vous verrez. Des fois, je suis contraint d'en faire usage. Ah ! ils sont tenaces, ces dégoûtants ! Depuis leur histoire de « Cythéria », qui s'est terminée par un non-lieu, le meurtre de Tasso les excite. A les croire, tous les patrons doivent y passer. Mais Tasso, c'est un autre truc... Une sale aventure... Enfin...

Charlot emplit mon verre et se ressaisit.

— Dites donc, s'exclama-t-il, qui aurait pu prévoir, du temps qu'on se rencontrait, place Boieldieu, que je serais un jour... ce que je suis ?

— Tout arrive.

— Entre nous, j'ai tort. Aujourd'hui, pour appartenir au « milieu », faut une mentalité spéciale, ne croire à rien, ne respecter ni Dieu ni diable, se mouiller dans toutes les com-

bines de la police... et les autres... Moi, je ne peux pas ! Le « milieu » est devenu ignoble. Surtout ici. Pas un qui ne soit à la côte. Moyennant trois livres, ou même une livre et demie, vous trouverez, dans le coin, des types capables de tuer n'importe qui. Il y a des Siciliens, naturalisés Français, naturellement... des juifs, de sales Arabes. Ces gars-là sont au-dessous de tout...

J'esquissai un sourire. Charlot reprit :

— Ne croyez pas que j'exagère : le « milieu » est pourri. Ce n'est plus le « milieu », c'est un ramassis d'hommes traqués, sans honneur, sans parole, prêts au pire. Ceux du voyage ont dû rentrer, et comme, pour la plupart, on ne les tolère pas en France, ils sont réfugiés ici en raison du protectorat. Leurs femmes leur rapportent des clous. Et quelles femmes ! Vous vous asseyez à une table de bar : vous écoutez. Un barbeau dit : « J'attends la même ! » Ben ! savez-vous qui c'est, la même ? Une mère de quarante-cinq piges, rondouillarde... un vieux tas. Ces messieurs l'ont pas vue prendre de la bouteille. A leurs yeux, elle reste encore la même !

— Mais c'est attendrissant !

— Pas dans le métier ! repartit sourdement Charlot. Et la preuve, tous tant qu'ils sont, ils la crèvent. Parmi ces saletés, il est vrai, on découvre encore quelquefois un homme... comme Dominique-le-Corse. Celui-là, dernièrement, on a parlé de lui, mais en bien. Figurez-vous qu'un pauvre petit mec de rien voulait le filer en l'air. En effet, ce veau-là trouve Dominique, un soir, à la sortie d'une boîte de la rue Bab-el-Kahdra. Il s'approche et, à bout touchant, en plein ventre, il le cloque. Le coup parti, le mec se tire à fond de train et, par peur de la vengeance des Corses, il cavale à la geôle, où il s'accuse du meurtre. Les policiers se rendent sur les lieux pour l'enquête. Et là, personne... — écoutez bien — pas un témoin, pas même une flaque de sang... Zéro. C'était bizarre. Pourtant, on avait réellement tiré sur Dominique, mais la balle, déviée par la boucle de sa ceinture, avait glissé, et lui s'était rendu peinar dans un bistro où, avec des amis, il avait joué son petit poker. Les policiers l'ont trouvé là, bien sage. Ils l'ont interrogé. Alors, le Dominique a répondu qu'il était chez le bistro depuis le dîner et qu'il ignorait tout de son prétendu meurtre. Evidem-

ment, là-dessus, on renvoie l'agresseur... Les poulets lui filent même une trempe pour l'engager à ne pas se moquer de la police et, quarante-huit heures plus tard, Dominique l'a poissé dans une ruelle... Mais, cette fois, il y a eu du sang par terre. Et un homme mort.

Charlot me regarda.

— Allons, maintenant, conclut-il, si ça ne vous embête pas... j'ai mon chauffeur : il va nous conduire à la taule et, ensuite, je vous appartiens...

Je n'eus garde de décliner cette alléchante proposition. Une confortable Delage nous attendait, effectivement, à la porte du restaurant : nous y primes place et, bientôt, par un lacet de petites voies désertes, nous atteignîmes une rue dont chaque maison laissait échapper des airs d'accordéon, de piano mécanique. Le ciel était criblé d'étoiles. Sur le plâtre des façades, le clair de lune coulait sa douce clarté bleuâtre, phosphorescente. Des rires, quelquefois, fusaient à travers une cour, ou un appel perçant, un cri de femme. Charlot sonna. Une bouffée d'air tiède nous accueillit et, par un bel escalier décoré de faïences anciennes, nous gagnâmes le premier étage.

— Eh bien ! s'enquit Charlot d'une voix sonore. Madame est là ?

Son épouse parut : elle sortait d'un salon bruyant et, très aimablement, tandis que mon compagnon se rendait dans une chambre afin d'y prendre ses revolvers, elle poussa la porte d'une autre pièce aux murs harmonieusement fleuris d'azulejos et m'offrit une liqueur. C'était la pièce où elle se tenait d'habitude. Des tapis aux harmonieuses tonalités, des glaces de Venise, des plantes vertes et des fleurs composaient une atmosphère charmante et, témoin de l'union qui régnait dans le ménage, une magnifique photographie d'un de nos grands chefs militaires se trouvait sur une table, entre les portraits de Monsieur et de Madame. Cette photo portait la dédicace suivante : *Au brave soldat Charles B... Souvenir de Verdun.*

Francis CARCO.

Charlot reparut, un beau jour, devant son guéridon de « la Rotonde », des bagues à tous les doigts, mais ses amis le prirent en grippe à cause de ce faste trop étalé.

GRANDES VOIX

VIII. LES JEUNES (1)

U sont les jeunes, et quels sont-ils ? Les frontières de la jeunesse sont très difficiles à délimiter ; c'est d'ailleurs un privilège commun à toutes les frontières. Il n'y a guère que sur les terrains de sport que l'on s'entende sur le sens de ces désignations cruelles : un vieux, un jeune.

Au Palais, comme au théâtre, l'art le plus difficile est de conquérir le succès tout en gardant la jeunesse. C'est affaire d'aptitude. Les constatations de l'état civil, comme celles d'un commissaire de police, sont faites pour être interprétées par un avocat qui sait son métier, surtout qu'il s'agit, en l'espèce, de se défendre soi-même !

Les intéressés ne sont naturellement pas d'accord sur la définition du jeune avocat. Témoins cette « Union des Jeunes Avocats » — on dit au Palais, « l'U. J. A. », comme s'il s'agissait d'une firme de cinéma ou d'un club de courses à pied. Elle n'était ouverte, dans le principe, qu'aux « moins de trente ans », mais les « moins de trente ans », sur le point de franchir le pas fatal, se sont accordés le bénéfice du sursis et ont décidé qu'ils resteraient jeunes jusqu'à la quarantaine, à condition qu'il ne leur arrivât rien jusque-là, bien entendu.

Il faut s'attendre à voir naître, quelque jour, une autre association de jeunes, celle des vrais de vrais, qui serait à l'U. J. A. ce que sont les *Surindépendants* à l'égard des *Indépendants*, ces fauves devenus vieux.

Toutefois, il faudra se résigner à une constatation d'évidence : on peut demeurer jusqu'à la mort « avocat ancien combattant », « avocat ancien ministre », « avocat du Six Février » ou « avocat bibliophile » ; le moment vient toujours où l'on ne saurait sans ridicule se compter au nombre des jeunes.

Où sont donc les jeunes avocats ? Mais, d'abord, partout où l'on plaide gratuitement. Et particulièrement à cette fameuse Conférence du stage qui est, en quelque sorte, le conservatoire national d'éloquence judiciaire.

Cette belle institution, dont presque tout le monde au Palais, à l'exception de quelques réfractaires, parle avec respect et attendrissement, a, d'un conservatoire, les avantages et les inconvénients.

Pas plus que le titre de « premier prix du Conservatoire », ou de « Grand Prix de Rome », ou de « lauréat de l'Institut », celui d'ancien secrétaire de la Conférence du stage ne confère un brevet de génie, ni même de réussite matérielle. Mais ça n'a jamais empêché personne de faire une carrière. On cite toujours le cas de l'ancien lauréat de Centrale qui crève de faim ; mais, parmi les recalés du bachot, il y a aussi nombre de candidats clochards.

Somme toute, on peut avoir été un bon élève sans être nécessairement un imbécile ou un médiocre. Il s'agit simplement de ne pas rester toute sa vie un bon élève !

La Conférence du stage est donc, pour ainsi dire, le catéchisme de persévérance, le patronage laïque qui prolonge l'École de droit.

Outre cette filière officielle, il y a ensuite la voie du secrétariat qui peut fort bien aboutir à la belle situation, comme aussi finir, révérence parler, en cul-de-sac.

Tous les grands avocats, tous les gros — et ce n'est pas tout à fait la même chose — ont un, et même plusieurs secrétaires.

Soit dit en passant, on voit fort bien un dictateur en veine de réformes interdisant d'en employer plus d'un ou plus d'une, cette

dernière devant encore servir de dactylo. Un métier aussi noble que celui de défenseur de la veuve et de l'orphelin, où le gain prend le nom d'honoraires, pourrait, à juste titre, paraître incompatible avec l'exploitation du travail d'autrui. Nul ne devrait gagner, dans l'exercice de ce sacerdoce, plus qu'il n'est capable de gagner tout seul. Et qui sait si l'on n'en viendra pas à instituer entre le patron et les secrétaires une forme nouvelle de contrat d'apprentissage ?

En attendant, l'ambition de tout jeune secrétaire est naturellement soit de voler, le plus tôt possible, de ses propres manches — ce sont les ailes des avocats, dont le plumage évoque celui des pingouins, popularisés par le cinéma —, soit de remplacer un jour le patron et de continuer son commerce, pardon : son sacerdoce. Mais, pour certains, le secrétariat est le bâton de maréchal. On peut d'ailleurs gagner sa vie dans cet emploi. Il est des collaborateurs qui savent se rendre indispensables et que l'on rétribue en consé-

bâtonnier Rousset, a réussi ce tour de force de garder intégralement une des plus belles et des plus lourdes clientèles. Il plaide, avec une assurance précoce et effective, des procès de bâtonnier.

M^e Floriot sera le grand « civiliste » de sa génération. Son cabinet, dit-on, est une usine. On y nourrit le nombreux personnel. C'est l'empereur des petites affaires, mais les petites affaires font les grandes rivières.

Autre disciple de Campinchi, M^e Guyonnet imite le maître, mais avec d'autres moyens physiques, car il incline plutôt à l'obésité.

M^{es} Bétolaud, Delzongle et Allehaut, ces deux derniers futurs députés, dit-on — l'un d'eux est candidat au fauteuil de l'honorable Garat, de l'Académie Stavisky — sont aussi d'anciens secrétaires de la Conférence.

Retenez, comme disent les critiques d'art dans leurs comptes rendus, retenez les noms de M^{es} Constant et Tixier, de M^e André Klotz, inscrit depuis 1930 seulement et qui, tantôt aux côtés de M^e Henry Torrès, tantôt seul, a figuré brillamment dans beaucoup de procès importants. Guilbeaux, Dunikowski, le Fradin de Glozel furent parmi ses clients. Son nom est souvent accompagné sur l'affiche de celui de la charmante et sérieuse Mlle Strauss. Un autre secrétaire de M^e Henry Torrès, M^e Tony Truc, pourrait, pour peu qu'il le désirât, éclipser bon nombre de ses confrères. L'invincible et touchant attachement voué au patron n'empêche pas ses solides mérites et ses dons éclatants d'être connus de tous.

Et voici les nègres. Au propre, pas au figuré. M^e Odet Denys, M^e Payronne. Un autre, avocat du plus beau noir, a les deux bras coupés et tend à ses amis une main de bois ; mais il est connu pour la générosité de son cœur.

Et les originaux, ceux dont la silhouette est déjà familière aux dessinateurs. M^e Lenart, M^e Joucla qui joue au Palais les « rondeurs », M^e Bondoux, escrimeur redoutable qui défendit les couleurs françaises aux Jeux Olympiques de 1933, non dans les rangs des orateurs, mais parmi les épéistes.

Arrivé récemment d'Alger pour conquérir Paris, M^e André Tabet a stupéfié d'emblée les connaisseurs par sa science et son intelligence.

Et voici l'as des as, celui que tous ses confrères — j'entends ceux qui ont le plus de talent — aiment, admirent, dont tous disent : Voilà celui qu'il faut mettre en vedette, parce que lui-même ne fera jamais rien pour ça. Insouciant de sa gloire, modeste dans ses goûts, un peu bohème, amateur de poissons chinois (il en a deux mille à nourrir), artiste et dilettante de la vie, M^e Gabriel Delattre s'imposera, quoi qu'il s'en moque, comme un grand, un très grand avocat d'assises. Il faut voir à la barre ce jeune Danton à la lèvre fendue — blessure de guerre plus honorable que celles du conventionnel fameux — ; il y fait trembler les plus vieux capitaines. Il a tous les dons, sans compter la modestie. Nul n'est plus admiré et nul n'est moins jaloux.

C'est le type de l'avocat qui s'est imposé sans réclame, sans bluff, par le simple rayonnement d'une éclatante personnalité.

Combien marcheront sur ces traces, parmi la foule des bleus que le Palais voit arriver à chaque automne, par fournées. Si vous voulez deviner les destins de tous ces jeunes, interrogez ces dames du vestiaire. Elles ont la sagesse des ouvreuses de l'Opéra et savent les destinées de leurs nouveaux clients. A des signes secrets mais infaillibles, elles reconnaissent les fruits secs ou les as, les ratés et les triomphateurs. Les nouvelles du Palais de demain, c'est à la dame du vestiaire qu'il faut les demander.

(A suivre.)

Roger ALLARD.



A la barre, M^e Gabriel Delattre fait trembler les plus vieux capitaines.



Comme pilote dans le maquis de la procédure, M^e Pierre Cot avait fait merveille.



M^e Klotz a figuré brillamment dans un grand nombre de procès de premier plan.



Sur le jeune Jean de Moro-Glafferri pèse l'honneur d'un nom lourd à porter.



Avec des moyens physiques différents, M^e Guyonnet adopte la manière de Campinchi.

(1) Voir « DÉTECTIVE », depuis le n^o 334.

BON - NATUREL - SAIN
BYRRI
 PARFAIT TONIQUE

CE N'ÉTAIT QU'UNE SIMPLE ÉCORCHURE

mais cela s'est envenimé, l'infection s'y est mise, le pourtour de la plaie est rouge et gonflé.



A CEUX QUI ONT TOUT ESSAYÉ pour se guérir de l'eczéma : Nous les supplions de tenter un dernier essai avec le "SURDOL". Ils seront stupéfaits des résultats presque immédiats.

Les miracles du SURDOL

1. Certaines maladies de la peau, l'eczéma surtout, sont rebelles à tout traitement ; les désinfectants irritent, entretiennent le suintement, provoquent souvent des désastres ; les pommades salissent tout, nécessitent un pansement ; le mal subsiste ou s'étend, et nombreux sont ceux qu'il mène au seuil du désespoir.

Le Surdol agit là de façon presque magique, supprimant la démangeaison, remplaçant les croûtes ou le suintement par un épiderme rosé, sain, lisse. La plaie, l'ulcération, l'érosion, la rougeur, le gonflement, perdent du terrain à vue d'œil ; douleur et prurit s'en vont.

Même dans les maladies de peau provoquées par un trouble général, il y a toujours de l'infection locale surajoutée ; le Surdol agit donc

toujours et en stimulant la multiplication des cellules, réveille les tissus paralysés, amorce, et a tout fait de compléter le travail de cicatrisation.

2. Dans les plaies accidentelles, de la simple écorchure plus ou moins étendue jusqu'à la plaie anfractueuse profonde, difficile à nettoyer à fond, le Surdol fait merveille ; sans brûler ni piquer, en calmant au contraire la douleur, il pénètre partout et répand jusque dans les « recoins » inatteignables ses éléments de désinfection puissante et complète. Alors que les désinfectants ordinaires, teinture d'iode, eau oxygénée, eau boriquée, etc., attaquent les tissus en même temps que les microbes et agissent en deux temps : désinfection, puis bourgeonnement au bout d'un temps souvent long, le Surdol met en train la cicatrisation en même temps qu'il désinfecte ; il fait en même temps place nette et peau neuve.

3. Les abcès, furoncles, anthrax, qui repoussent éternellement, qui se replantent partout, qui se greffent sur l'acné et sur les irritations banales, cèdent au Surdol avec une remarquable facilité. Il fait mûrir l'abcès, établissant autour du foyer une barrière protectrice de globules blancs qui empêche les microbes de se répandre dans tout l'organisme. Le plus petit bouton peut devenir furoncle, puis anthrax, nécessiter des pansements, puis une opération, provoquer des douleurs de plus en plus vives, gêner puis immobiliser, puis obliger à garder la chambre. Le Surdol, dès la première application arrête les dégâts, empêche le mal d'aller plus loin, et commence à réparer.

Pour tous ceux qui savent ce que fait endurer une poussée de furonculose, le Surdol constitue le plus beau progrès que la thérapeutique moderne ait réalisés ces derniers temps.

Ce que l'on ne doit plus lire dans les journaux

Colmar, le 23 Mai. — Jean Pierre LOUGET, âgé de 29 ans, tombé dans le pécun de l'écou, il se fait une blessure d'apparence insignifiante que son maître de nettoyage, le teneur, déclare et le pauvre garçon meurt trois jours après.

Strasbourg, le 10 Mai. — Mademoiselle Juliette LEBLANC, âgée de 18 ans, employée dans une grande maison de tissus, se pique en tapant à la machine à coudre. Elle malade de se soigner. Un jour, elle déclare et on doit procéder à l'amputation d'une partie du bras.

Brest, le 25 Avril. — Monsieur Gilbert BENOIST, âgé de 34 ans, se blessa en cuisinant au fourneau. Il ne put se guérir cette blessure. Une infection se développa, se produisit et M. Gilbert BENOIST mourut quelques temps après dans d'atroces souffrances.

EN EMPLOYANT DU SURDOL VOUS ÉLIMINEZ TOUTES LES RISQUES D'INFECTION.

ATTENTION !

Toute plaie, si petite soit-elle, est une porte ouverte aux microbes, et une fois qu'ils sont dans la plaie il est difficile de les en déloger.



Souvenez-vous de ceci : toutes les plaies sont sales et doivent être désinfectées.



Tant qu'une plaie n'est pas cicatrisée, le risque d'infection est toujours là. Donc désinfecter ne suffit pas, il faut en même temps, et le plus vite possible, amorcer la cicatrisation.

Teinture d'iode ? brûlures. Eau oxygénée ? désinfection insuffisante. Sublimé ? mortellement dangereux. Acide phénique ? risques de gangrène. Etc. Non.

Le Surdol nettoie, décongestionne, déterge, vivifie, et agit comme le plus habile des stoppeurs avec une étoffe déchirée ; tous les désinfectants visent à donner, ce résultat :

Et chaque flacon de Surdol contient de quoi faire plusieurs dizaines de pansements. Il faut en avoir toujours un flacon chez soi, pour les grands et les petits, à l'atelier pour les blessures, en voyage pour les accidents ; Surdol a sa place partout, chez le riche et chez le pauvre, comme un indispensable défenseur contre l'infection.

SURDOL seul SURDOL

Découvert tout récemment, le Surdol est le plus extraordinaire désinfectant connu ; essentiellement composé d'huiles végétales antiseptiques en suspension dans une huile de naphte purifiée, il est aussi le plus rapide des cicatrisants ; d'un bord à l'autre de la plaie nettoyée à fond, il refait du tissu, que cette plaie soit accidentelle ou provoquée par la maladie, c'est-à-dire qu'il s'agisse d'une coupure, d'une meurtrissure, ou d'une ulcération, et même d'une éruption.

le donne, seul il est capable de jouer ce rôle multiple et rapidement bienfaisant. Où Surdol a passé, il n'y a plus de place pour les microbes, les globules blancs accourent, la défense organique s'opère, une barrière s'élève contre l'infection, le danger est circonscrit, l'incendie est éteint. Où Surdol a installé ses bienfaisants principes, les cellules sont réveillées, le travail de cicatrisation se fait avec rapidité et régularité.

Chaque fois que dans notre gaine cutanée, dans ce revêtement qui recouvre en entier et protège notre corps, il se produit une éraillure, un "trou", le Surdol est indiqué.

LE FLACON
12 F. 60



Vite!

SURDOL
guérit!

LE SURDOL

doit être chez vous prêt à toute éventualité

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

Laboratoire de France
60, rue St-Lazare, Paris



PUP. ANDRÉ HIESCH - PARIS

DETECTIVE



DÉFENSE DE PARIS

Lire, p. 8 et 9, l'émouvant reportage
de notre collaborateur Henri DANJOU
sur la protection de Paris contre les gaz.